

PARIS 2024



Non au Saccage 2024 !

Manifestons contre la réintoxication du monde !

[Toxic Tour #1]

RDV le 17 novembre 15h30, Mairie de Saint-Ouen
(parcours : Village Olympique, Pleyel et Plaine Commune)

À la sortie du premier confinement, une initiative nationale "contre la réintoxication du monde" a été impulsée par une large coalition. L'idée est de résister sur les lieux qui sont menacés par des projets socialement et écologiquement dangereux. Une nouvelle date a été fixée le 17 novembre, et les collectifs locaux mobilisés contre les dégâts des JOP de Paris 2024 se rassemblent pour manifester.

Ces JOP s'appellent Paris2024. Pourtant, c'est bien en Seine Saint-Denis qu'ils auront lieu. « L'héritage local » de ces investissements gigantesques dont se vantent les promoteurs des JOP (quelques équipements collectifs) cache une longue liste de destructions, de pollutions, d'expulsions et de spéculations. Tout ça avec une absence totale de démocratie dans les processus de transformation urbaine !

LES JO POUR PARIS, LES DÉGÂTS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

Les JOP servent avant tout aux aménageurs étatiques et aux promoteurs privés pour faire avancer leurs projets de bétonisation et accélérer la mise en œuvre du Grand Paris. Derrière un habillage vert, la réalité c'est :

Un diffuseur autoroutier de l'A86 complet à 5 bretelles à proximité immédiate du groupe scolaire Pleyel-Anatole France, mettant en danger la santé et la sécurité de près de 700 élèves âgés de 3 à 12 ans.

+ de 10 000m² de jardins ouvriers vieux de 100 ans détruits au Fort d'Aubervilliers, sanctuaire de biodiversité au sein de la ville la plus bétonnée du 93.

La destruction de 70 000m² du Parc Georges Valbon à la Courneuve, poumon vert du 93, mettant en danger des espèces protégées, pour réaliser le cluster des médias.

Une gare en plein champ du Triangle de Gonesse, inutile pour le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis.

Une ligne de métro directe Roissy-Paris pour touristes et clientèle d'affaires, remise en cause par la justice et sans intérêt pour les habitants de la Seine-Saint-Denis.

Près de 300 résidents du foyer Adef à Saint-Ouen expulsés sans solution satisfaisante de relogement, pour réaliser le village olympique qui logera les athlètes pendant 3 semaines.

La tour Pleyel transformée en hôtel de luxe (700 chambres). Dans un département où le logement insalubre n'est pas résorbé (indécent !).

La destruction du gymnase du Lycée Professionnel Marcel Cachin de 1000 m², alors qu'il doit devenir la pierre centrale du futur Campus des métiers du sport ne sera pourvu que d'une salle de sport d'à peine 300 m². Le 93 est le dernier département de France en matière d'équipements sportifs de proximité !

L'héritage des JOP, pour le 93, ce sera toujours plus de béton, des prix en hausse, la chasse aux pauvres, une dégradation de la qualité de l'air, et une réduction des espaces verts mettant en danger notre santé. Les beaux discours cachent l'absence de démocratie et d'investissements publics. En passant, les JOP auront aussi généré une quantité immonde de CO2.

Face à la spéculation, aux projets pharaoniques et polluants qui nous sont imposés, organisons-nous ! Ensemble, défendons nos territoires, nos espaces verts, nos voisin.e.s, nos enfants et notre qualité de vie.

Monde d'avant ou monde d'après, il va falloir choisir.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹:

Déplacement pour participer à une manifestation revendicative autorisé par la Préfecture avec un itinéraire de Mairie de Saint-Ouen au Stade de France, le 17 novembre 2020 de 15h30 à 18h.

Fait à :

Le : à :

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

contre la réintoxication du monde !

appel lancé par les collectifs et les organisations :
Collectif Citoyen "Notre Parc N'est Pas à Vendre", Collectif de défense des Jardins Ouvriers d'Aubervilliers, Collectif Lamaze, Collectif Pleyel à venir, Collectif pour la défense et l'extension du parc Georges-Valbon à La Courneuve, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Collectif Nout, Comité de Vigilance JO 2024 St Denis, Comité de la Société des Jardins Ouvriers des Vertus, Non aux JO 2024 à Paris, Assemblée Citoyenne des Gilets Jaunes de La Plaine St Denis, Brigades de Solidarité Populaire Pantin-Aubervilliers, Cahier Citoyen de Plaine Commune, Conseil Citoyen Centre Ville de Saint Denis, DAL, Désobéissance écolo Paris, Extinction Rebellion Montreuil, Extinction Rebellion Pantin et alentours, MRAP St Denis, LDH Saint-Denis Plaine Commune, SNEP-FSU 93, UL CGT La Courneuve, Ensemble Aubervilliers, La France Insoumise - Aubervilliers, La France Insoumise -Pantin, La France Insoumise - Saint-Denis, Montreuil Rebelle, NPA 93, Saint-Denis en Commun